



## Procès-verbal du CONSEIL SYNDICAL Du 18 mai 2026

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

### Nombre de Membres du Comité Syndical

En exercice :
Présents :
Excusés :
Absents :
Votants :
Date de la convocation : 12/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h, le Conseil Syndical du Pays du Sud Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes à Saint-Sulpice sur Lèze, sous la présidence de Monsieur Gérard ROUJAS, puis il a confié la présidence de séance au Doyen René AZEMA pour l'élection du Président qui l'a lui-même confié au nouveau Président élu Bastien HÔ pour la suite de la séance.

#### **PRESENTS :**

##### **Communauté de Communes Cœur de Garonne :**

**M. Paul-Marie BLANC, M. Daniel PARÉDÉ, Mme Cécile SALAS, Mme Marie-Anne DRIEF, M. Joël ROQUEBERT, M. Jacques SERVAT, M. Yannick ROUANET, M. Anicet AGBOTON, M. Gérard ROLLAND, M. Philippe DUPRAT et Mme Emilie BRUGUIER (titulaires) et M. Arnaud PERRIER, M. François DEPREZ, Mme Claudine LAFARGUE VIATGE et Mme Sylvie GERARD (suppléants).**

##### **Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais :**

**Mme Hélène JOACHIM, M. Dominique BLANCHOT, M. Régis GRANGE, M. François PIQUEMAL, Mme Nadia ESTANG, Mme Marilyne TORRES, Mme Stéphanie FERE, Mme Danielle TENSA, M. René AZEMA, M. Olivier CARTE et M. Patrice SCAPIN (titulaires) et M. Manuel DA SILVA CORREIA, Mme Sandra DEJEAN et M. Philippe ROBIN (suppléants).**

##### **Communauté de Communes du Volvestre :**

**M. François ARLET, Mme Sylvette CONDIS, M. Jean-Luc DORBES, M. Daniel ESCORIHUELA, M. Bastien HO, Mme Evelyne ICARD, M. Laurent LAFFONT-PORTET, M. Didier LAMARQUE, Mme Sophie PETAUT-JEAN et Mme Marie-Françoise VIDAL (titulaires) et M. Jean CHALDUC, Mme Maëlys FALC et Mme Elodie FAYE (suppléants).**

**Présents mais n'ayant pas voté :** Mme Corinne LEBRUN, M. Patrick CASTRO, Mme Martine BORDENAVE, Mme Monique DUPRAT et M. Alain SENTENAC.

#### **EXCUSES :**

**Communauté de Communes Cœur de Garonne :** M. Frédéric PASIAN et M. Jean-Christophe SANCHEZ.

**Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais :** M. Serge DEJEAN et M. Jean-Louis RÉMY.

**Communauté de Communes du Volvestre :** M. Max CAZARRÉ.

#### **ABSENTS :**

**Communauté de Communes Cœur de Garonne :** M. Alain DUTREY et M. Jean DANGLA.

**Communauté de Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais :** M. René MARCHAND.

**Communauté de Communes du Volvestre :** M. Pierre DELMAS et M. Stéphane WAWRZYNIAK.

La séance est ouverte à 18h15.

**1. Installation des membres de l'assemblée délibérante :**

La séance a été ouverte sous la présidence de Gérard ROUJAS, Président sortant, qui a déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

**2. Désignation d'un.e secrétaire de séance :**

Sophie PETAUT-JEAN est désignée en qualité de secrétaire par le conseil syndical.

<b>Votants : 42/ Pour : 42/ Contre : 0 / Abstention : 0 Adopté à l'unanimité</b>
--

**3. Élection à la Présidence :**

**A) Présidence de l'assemblée**

René AZEMA, doyen de l'assemblée, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré 42 membres présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du(de la) Président(e). Il a rappelé que l'élection a lieu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**B) Constitution du bureau de Vote**

Le conseil syndical a désigné trois assesseurs :

- Laurent LAFFONT-PORTET
- Martine BORDENAVE
- Gérard CAPBLANQUET

<b>Votants : 42/ Pour : 42/ Contre : 0 / Abstention : 0 Adopté à l'unanimité</b>
--

**C) Déroulement du scrutin**

Monsieur le Président-doyen fait appel aux candidatures.

Bastien HÔ présente sa candidature. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président-doyen fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / Bastien HÔ : 37 voix / Nuls : 1 / Blancs : 4</b>
--

**D) Proclamation de l'élection du Président**

Bastien HÔ est élu Président et est immédiatement installé : il préside dès lors la suite de la séance.

#### **4. Fixation du nombre de vice-présidents :**

Monsieur le Président propose d'élire 9 vice-présidents.

**Votants : 42 / Pour : 42 / Contre : 0 / Abstention : 0**  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **5. Fixation de la composition du Bureau :**

Monsieur le Président propose de composer un Bureau regroupant le Président, les 9 vice-présidents, 1 membre supplémentaire sans délégation et associant, sans voix délibérative, les présidents des communautés de communes qui ne seraient pas membres délégués du PETR.

**Votants : 42 / Pour : 42 / Contre : 0 / Abstention : 0**  
**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **6. Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de Nadia ESTANG.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

**Votants : 42 / Nadia ESTANG : 37 voix / Nuls : 0 / Blancs : 5**

Nadia ESTANG est élue 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

#### **7. Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de Laurent LAFFONT-PORTET.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

**Votants : 42 / Laurent LAFFONT-PORTET : 40 voix / Nuls : 1 / Blancs : 1**

Laurent LAFFONT-PORTET est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

### **8. Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de René AZEMA.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / René AZEMA : 42 voix / Nuls : 0 / Blancs : 0</b>
--

René AZEMA est élu 3<sup>ème</sup> Vice-Président.

### **9. Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de Sylvette CONDIS.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / Sylvette CONDIS : 41 voix / Nuls : 1 / Blancs : 0</b>
---

Sylvette CONDIS est élue 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

### **10. Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de Jean-Louis REMY.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / Jean-Louis REMY : 41 voix / Nuls : 1 / Blancs : 0</b>
---

Jean-Louis REMY est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président.

**11. Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de Emilie BRUGUIER.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / Emilie BRUGUIER : 39 voix / Nuls : 1 / Blancs : 2</b>
---

Emilie BRUGUIER est élue 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

**12. Election du 7<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de Sophie PETAUT-JEAN.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / Sophie PETAUT-JEAN : 40 voix / Nuls : 2 / Blancs : 0</b>
--

Sophie PETAUT-JEAN est élue 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

**13. Election du 8<sup>ème</sup> Vice-Président :**

Monsieur le Président-propose la candidature de René MARCHAND.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / René MARCHAND : 38 voix / Nuls : 0 / Blancs : 4</b>
---

René MARCHAND est élu 8<sup>ème</sup> Vice-Président.

#### 14. Election du 9<sup>ème</sup> Vice-Président :

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il n'a pas de candidat-e à présenter. Il fait appel à une candidature dans la salle. Aucune candidature se faisant connaître, Monsieur le Président propose de reporter l'élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président à une séance ultérieure.

#### 15. Election d'un membre du bureau sans délégation

Monsieur le Président-propose la candidature de Frédéric PASIAN.

Il fait appel à d'autres candidatures. Pas d'autres candidatures.

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent ensuite au dépouillement.

<b>Votants : 42 / Frédéric PASIAN : 42voix / Nuls : 0 / Blancs : 0</b>
--

Frédéric PASIAN est élu membre du Bureau sans délégation.

---

#### Lecture de la charte de l'élu

---

Conformément aux articles L 1111-13 et L 1111-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président Bastien HÔ donne lecture de la charte de l'élu et rappelle qu'elle a été transmise à tous les membres délégués du PETR avec la convocation au conseil syndical du jour.

---

#### Questions diverses

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Président

La secrétaire de séance

Bastien HÔ  
**PETR PAYS SUD TOULOUSAIN**  
34, avenue de Toulouse  
31390 CARBONNE  
Tél. : 05 61 97 30 34  
[www.payssudtoulouseain.fr](http://www.payssudtoulouseain.fr)

Sophie PETAUT-JEAN